

Assemblée plénière du jeudi 11 février 2010

Intervention de Philippe AUDIC Président du Conseil de développement

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, chers collègues,

Je voudrais d'abord remercier Jean-Marc AYRAULT de sa présence ce soir. C'est un témoignage d'intérêt et de sympathie auquel nous sommes tous sensibles.

C'est la première séance plénière que j'ai l'honneur de présider.

J'ai déjà rencontré un grand nombre d'entre vous dans les réunions de travail ou dans d'autres circonstances de la vie publique mais aujourd'hui je veux m'adresser à tous.

Je l'ai déjà dit, ici ou là : je ne remplace pas Jean-Joseph REGENT, je lui succède... L'homme a marqué de son empreinte le Conseil de développement, mais aussi la Ville toute entière et je veux ici, à titre personnel, lui rendre l'hommage qu'il mérite.

Je saisis d'ailleurs l'occasion qui nous est donnée de recevoir Jean-Marc AYRAULT pour lui soumettre une proposition, celle de réfléchir à un hommage particulier qui pourrait être rendu à Jean-Joseph REGENT en donnant un jour son nom à un lieu public.

Mais au-delà de l'hommage à mon prédécesseur, je veux me présenter à ceux qui ne me connaissent pas encore.

Comme Jean-Joseph REGENT, je suis breton d'origine et, comme lui, mon ancrage est nantais.

Après une enfance à Saint-Jean-de-Boiseau, je suis devenu Ingénieur des arts et métiers. J'ai enseigné pendant quelques années en France et à l'étranger, puis je suis entré dans une grande Maison : EDF. J'aurais pu y dérouler une carrière technique traditionnelle mais les rencontres et une inclination vers les questions de développement économique territorial en ont décidé autrement.

J'ai ainsi alterné les responsabilités au sein de l'entreprise EDF (jusqu'au poste de Délégué Régional des Pays de Loire) avec des fonctions de responsabilité liées au développement territorial, à Ouest-Atlantique puis comme Directeur de l'Agence de développement économique de Nantes qui est devenue ensuite celle de l'Agglomération.

Dans toutes ces fonctions, la dimension internationale a été primordiale et j'ai été conduit à de fréquents déplacements à l'étranger, non seulement pour faciliter les investissements locaux à l'extérieur mais aussi pour implanter ici des entreprises de divers pays. C'est ainsi que j'ai pu nouer des relations étroites avec le Japon et les Etats-Unis.

C'est aussi cette expérience internationale qui m'a conduit à devenir consul à Nantes de la République tchèque.

Cette carrière m'a souvent positionné comme "l'homme de l'économie", mais j'ai toujours souhaité ajouter à cette action professionnelle une dimension citoyenne forte. C'est la raison pour laquelle je suis engagé depuis longtemps, à divers titres, dans le débat citoyen local. J'ai accompagné Jean-Joseph Régent, à la fois au Conseil de développement mais aussi à l'Institut Kervégan. Je suis également membre fondateur et trésorier de la Revue Place publique.

Je préside le CCO, l'association culturelle de l'été, l'école Polytechnique de l'Université et je suis membre du Conseil économique et social régional.

C'est à partir de cette expérience personnelle riche et de ma proximité avec Jean-Joseph Régent que Jean-Marc Ayrault m'a proposé de prendre la présidence du Conseil de développement.

J'ai volontiers accepté cette mission, connaissant bien le travail accompli depuis des années. Je n'en ferai pas ici le bilan exhaustif, il est connu, mais je voudrais en tirer, de mon point de vue, quelques enseignements pour l'avenir.

Depuis 1996, le Conseil de développement a su démontrer à la fois son indépendance et la pertinence de ses observations. Sa légitimité s'est construite sur la qualité de ses débats et de son travail. Il a su prendre sa place dans le paysage de la gouvernance locale, en exprimant les attentes citoyennes au bon niveau.

Plutôt que de "démocratie participative", expression parfois galvaudée, il faut parler de "participation" au sens noble du terme, celle qui permet aux citoyens d'être associés au processus de la décision publique pour enrichir la démocratie, qui n'a pas forcément besoin qu'on lui ajoute des adjectifs.

Le Conseil est une assemblée de citoyens libres et autonomes, fondée sur trois principes qui me paraissent essentiels : l'indépendance, l'éthique du débat et le dialogue avec les élus.

- L'indépendance parce que c'est la condition d'une expression citoyenne responsable
- L'éthique du débat parce que les échanges sont improductifs sans écoute et sans respect de l'autre
- Le dialogue parce qu'il s'agit d'enrichir une décision publique partagée.

Depuis 14 ans, le Conseil de développement participe à la construction d'une culture territoriale commune en rapprochant les réseaux d'acteurs de toute nature.

Il est au cœur des enjeux du renouvellement de la démocratie pour laquelle une articulation efficace doit s'opérer aujourd'hui autour de trois sphères :

- celle des élus : l'élection leur confère la responsabilité de la décision, mais pas l'infaillibilité et leur légitimité se construit en permanence, et pas seulement le jour de l'élection
- celle des techniciens : ils ne sont plus les seuls détenteurs de l'expertise et doivent apprendre à partager du doute
- celle des citoyens : ils expriment les attentes de la société civile, mais doivent s'extraire de la sphère particulière et privée pour accepter la complexité collective.

Dans ce contexte, il faut privilégier les structures transversales, ouvertes et aptes à relier plutôt qu'à opposer. Le Conseil de développement joue ce rôle.

Bien sûr, il y a aussi des défauts et je ne veux pas me livrer ici à un exercice d'autosatisfaction qui nierait les faiblesses. Elles sont connues : encore trop faible participation des jeunes et des femmes malgré quelques progrès, trop faible représentation de la diversité des habitants...

C'est pour toutes ces raisons que le Conseil a élargi sa composition par un appel à candidatures qui a permis d'intégrer une nouvelle catégorie, celle des "citoyens volontaires" désireux de s'engager davantage dans la vie publique.

Cet apport renouvelle les conditions du dialogue, de même que la participation de plus en plus importante de membres des différents dispositifs participatifs au niveau communal.

Je voudrais saluer ici la participation régulière de nos amis du Conseil consultatif d'Indre, des conseils de quartier de St Sébastien, de St Herblain, de Rezé, des conseils de sages de Bouaye, de Couëron, d'Orvault... C'est un élément important de la qualité et de la diversité de nos échanges.

Dans ce nouveau contexte, nous avons lancé de grands chantiers sur la base d'une organisation mise en place par Jean-Joseph Régent et que je souhaite améliorer au fil du temps.

Nous sommes organisés en grandes Délégations thématiques. Nous y reviendrons plus en détail dans une prochaine assemblée plénière mais je voudrais en dire un mot dès aujourd'hui, Monsieur le Président, tant le travail fourni est conséquent.

En un an de fonctionnement du Conseil renouvelé, j'ai déjà recensé 53 réunions, auditions, visites ou déplacements et plus de 160 contributions écrites spécifiques fournies par les membres, ce qui traduit un rythme hebdomadaire pour le moins soutenu...

Ce chiffre est évocateur de l'ambiance de travail, d'autant plus qu'un grand nombre d'entre vous me sollicitent ou sollicitent les animateurs des Délégations pour... en faire plus et aborder d'autres sujets. Plusieurs documents importants ont été publiés : deux sur l'évaluation du Plan de déplacements urbains, un sur l'Agenda 21 régional, un autre sur le contrat régional d'Agglomération, le dernier en date porte sur le Programme local de l'Habitat. On peut retrouver l'ensemble de ces documents et des contributions sur le site internet du Conseil.

Ce foisonnement est un gage de la bonne santé du débat territorial et il faut chercher en permanence le moyen de répondre positivement à cette demande d'expression.

S'agissant des Délégations thématiques, je voudrais les évoquer, sans en faire le bilan, et pour saluer le travail de leurs animateurs et de l'ensemble des membres :

- Délégation Territoires de vie quotidienne

Animée par André-Hubert MESNARD, Marc MOUSSION et Gérard BOURGOIN, cette Délégation traite actuellement les saisines de la Communauté urbaine relatives au Plan de déplacements urbains et au Programme local de l'Habitat. Cette Délégation a abordé aussi les questions de sécurité, d'évolution du territoire. Elle effectue un très gros travail depuis un an, compte tenu des délais de réponse aux saisines, et mobilise beaucoup de participants. Plusieurs documents importants ont déjà été produits dans ce cadre.

- Délégation Enjeux du développement durable

Animée par Pierre BICHE et Richard MARTY, cette Délégation a choisi d'abord de se fabriquer une culture commune à travers des auditions d'élus ou d'experts extérieurs. Elle a mis en œuvre aussi un dispositif de visites-découvertes d'entreprises, grandes ou petites, pour examiner les pratiques au quotidien en matière de développement durable, de Biogasy à ...Eurovia ou Airbus. À l'heure du post-Copenhague, elle portera son regard en 2010 sur les questions énergétiques, qui sont fondamentales dans les collectivités locales.

- Délégation Modes de vie, comportements sociaux

Animée par Catherine MAILLOT et Christian DAVIAS, cette Délégation porte un regard nouveau sur un certain nombre de phénomènes qui impactent les politiques publiques : précarité, vieillissement, discriminations, pauvreté. Les animateurs de cette Délégation ont beaucoup travaillé également sur le PLH en lien avec la Délégation "Territoires de vie quotidienne" et cette méthode de travail transversal est sans doute à approfondir dans l'avenir.

- Délégation Economie, emplois, ressources

Animée par Philippe LAUNAY et Henri FAVRE, cette Délégation a aussi procédé d'abord à de nombreuses auditions pour mettre à niveau l'ensemble des membres sur une série de problématiques. Elle a ainsi reçu par exemple l'AFPA, l'OREF, la CRES... et poursuivra son travail d'audit en 2010, notamment avec la formation continue de l'Université. Nous avons tous besoin de développer notre culture économique et cette Délégation s'y emploie.

- Délégation Développement, attractivité, rayonnement du territoire

Animée par Michel JOUVET, avec mon concours, cette Délégation a choisi de travailler sous la forme de séminaires 18h-22h qui ont connu un beau succès de participation et de mobilisation. C'est une nouvelle méthode de travail et il faut maintenant transformer l'essai en 2010 pour produire des propositions. C'est aussi dans ce cadre qu'il nous faudra approfondir la relation Nantes-Rennes en lien avec nos homologues du Conseil Rennais, mais aussi la relation Nantes-Angers.

- Délégation Nouveaux médias, nouveaux réseaux numériques

Animée par Pierre MONTEL et voulue par Jean-Joseph REGENT, cette Délégation a souhaité placer parmi les grandes questions territoriales celle de la production et de la circulation de l'information. C'est un thème original pour lequel un certain nombre d'auditions d'acteurs locaux ont déjà été réalisées. J'y attache personnellement une importance particulière car c'est un élément fondamental de l'attractivité de nos territoires.

- Le pôle de réflexion territoriale sur le sport

Animée par Michel CORDIER et Jean DROGOU, cette Délégation a beaucoup travaillé en 2008 en produisant un document de propositions remarquable. Elle a donc redémarré ses travaux plus tardivement mais elle est aujourd'hui repartie sur de nouvelles bases et recevra, en avril prochain, Gilles RETIERE, 1^{er} vice-président de la Communauté urbaine pour évoquer avec lui les rapports de l'intercommunalité et du sport.

L'ensemble de ces animateurs, auquel il faut ajouter Jean RENARD, notre rapporteur général du Conseil, Jean-Yves PAILLOUX, chargé des réseaux nationaux ainsi qu'une dizaine de personnalités qualifiées, constitue, autour de moi, le Bureau du Conseil chargé de coordonner les travaux. Je compte m'appuyer sur cette instance pour conduire les réflexions du Conseil et assurer leur cohérence.

Pour renforcer ce fonctionnement collectif, j'ai décidé aussi de réunir auprès de moi un groupe informel plus restreint qui me secondera en matière d'animation générale. Ce groupe est composé de membres du bureau : Catherine MAILLOT, Pierre MONTEL, Philippe LAUNAY, Michel JOUVET, Jean RENARD et Jean-Yves PAILLOUX.

S'agissant des questions d'organisation future, peut-être faudra-t'il faire évoluer les Délégations ? Nous y réfléchissons, mais je souhaite surtout que le Conseil conserve son caractère non institutionnel et évite les écueils du formalisme. Ces Délégations ne sont pas cloisonnées et chacun est invité à passer de l'une à l'autre et à participer à plusieurs. La spécialisation est parfois un piège et notre force réside dans le mélange des expériences et des savoir-faire. C'est notre richesse.

Pour les années qui viennent, je voudrais vous faire part à tous de plusieurs souhaits :

– Tout d'abord, nous devons développer notre réflexion territoriale à l'échelle du bassin de vie des habitants.

Bien sûr, nous répondons aux saisines de Nantes métropole sur les dossiers qui nous sont soumis et c'est notre mission première, Monsieur le Président, mais notre horizon doit s'élargir. L'attraction de la métropole nantaise est indifférente aux périmètres administratifs et chacun des dossiers que nous étudions doit s'appréhender à l'aune de territoires plus larges, celui de la métropole, celui de l'aire urbaine, celui d'un espace où les notions d'identité et d'appartenance sont sans cesse revisitées. Pour mieux appréhender les détails, il faut parfois prendre de la hauteur.

Dans ce cadre, il nous faudra conforter la relation déjà ancienne établie avec l'AURAN. La richesse des analyses et des diagnostics qui y sont produits nous sont précieux pour nos travaux.

Nous devons aussi développer nos liens avec les Conseils de développement des territoires proches mais aussi avec d'autres dispositifs de participation des citoyens.

C'est un projet d'expression citoyenne à l'échelle d'une métropole élargie, que Jean-Joseph Régent dénommait "Grand Nantes", que nous devons construire au quotidien.

Il ne s'agit pas de créer une structure de plus mais de tisser des liens, peu à peu, à partir d'une double perception, celle des réalités vécues et celle d'une vision d'avenir. Les travaux des Délégations pourraient ainsi s'ouvrir dans les années qui viennent, sous une forme à déterminer, par exemple aux Conseils de développement du SCOT et de l'aire urbaine.

– Pour cela, il nous faut donner plus de lisibilité à nos travaux à travers un fil conducteur.

Le Conseil de développement que vous avez initié en 1996, Monsieur le Président, sous l'appellation de Conférence consultative d'Agglomération, avait pour première mission la participation à l'élaboration du "Projet 2005", projet de territoire du District de l'époque.

En 2000, le Conseil a largement participé au processus de mise en œuvre de la Communauté urbaine. Au fil de son histoire, le Conseil a toujours été au cœur de l'évolution du territoire. C'est cette action conjointe des acteurs du territoire qui a permis de construire la métropole telle qu'elle est aujourd'hui. C'est une volonté partagée qui a permis d'aboutir à la situation actuelle.

Cette notion de "projet de territoire" est constitutive de l'identité du Conseil de développement et je souhaite qu'elle soit le fil conducteur de nos travaux. Nous sommes disponibles aujourd'hui pour contribuer à la mise en œuvre d'un nouveau projet pour notre espace de vie à l'horizon 2030.

Nous avons de nouvelles étapes à franchir et nos travaux s'inscrivent dans un projet global qui devra répondre aux défis de demain. Cela concerne bien sûr le développement économique et l'emploi, la mobilité, l'attractivité, le développement durable mais aussi de nouveaux thèmes : la santé, les changements de comportements, la société numérique...

Il y a de nouveaux objectifs mobilisateurs à définir. Il y a un nouveau souffle à trouver et le Conseil est disponible pour se mobiliser dans ce sens, à l'échelle des vrais enjeux.

— Nous devons aussi conforter un rôle prospectif

Pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, nous sommes un outil de prospective territoriale avec cet avantage majeur, par rapport aux bureaux d'études spécialisés, qui est celui... de la gratuité. Dans leur vie quotidienne, les citoyens inventent une nouvelle forme "d'expertise" qui constitue un gisement pour les élus en charge de la décision. Ils développent une capacité d'anticipation qu'il faut valoriser pour fonder une démarche prospective sur la multiplicité des échanges et des débats.

— Enfin, nous devons développer notre mission de mise en débat citoyen des grands sujets de société.

À l'occasion de différents travaux, nous faisons souvent appel à des intervenants extérieurs de tous horizons. C'est ainsi que nous avons reçu, par le passé, Martin HIRSCH, Jean-Marc JANCOVICI, Jean VIARD, Olivier MONGIN et beaucoup d'autres.

Nous avons aussi entendu des propos assez "décalés" : sur le sport avec Sébastien ROCHE, sur le développement durable avec Sylvie BRUNEL.

Ces auditions ont connu de beaux succès et je pense qu'il faut les développer en collaboration avec d'autres acteurs locaux, je pense au CCO où nous tenons nos séances, je pense à Place Publique qui a pris une place très importante dans le débat local, je pense à l'IEA qui accueille un certain nombre de "pépites" de la pensée et de l'érudition.

Le Conseil de développement est aussi un lieu de formation citoyenne qui permet d'élever le niveau d'approche de chacun et qui favorise l'ouverture d'esprit.

Voilà les grandes perspectives que je voulais tracer avec vous pour l'avenir et dont je voulais faire part au Président de la Communauté urbaine.